

# Licence mention Sciences de la vie

Accès santé : oui



## OBJECTIFS

La formation permet : d'apporter un socle de connaissance en biologie, constituant les bases nécessaires aux différents métiers relevant des Sciences de la Vie ; de développer des compétences en expérimentation au laboratoire : comprendre et appliquer les approches méthodologiques, construire un protocole expérimental pour répondre à une question scientifique; d'avoir une expériences de terrain (développer l'observation et la démarche scientifique, échantillonner, préparer l'analyse de données, utiliser des outils statistiques) ; de s'approprier les outils d'étude en biologie, méthodes d'analyse, y compris la recherche et l'analyse bibliographique, les outils informatiques et numériques ; de développer une analyse critique des enjeux sociaux de la biologie.

## ET APRÈS...



### En master

- Biologie-Santé
- Biodiversité, Écologie et Évolution
- Biotechnologies
- Chimie et Sciences du Vivant
- Génétique et Génomique
- Ingénierie de la Santé
- Bioinformatique



### Secteurs professionnels

Les secteurs professionnels pour une licence en sciences de la vie incluent : la santé, l'agroalimentaire, l'environnement, la biotechnologie, la recherche, l'enseignement, la cosmétique, la pharmacologie, l'écologie, la bio-informatique et la biologie marine.

## ORGANISATION

Tous les étudiants commencent leur première année de licence en licence 1 mention Sciences de la Vie et de la Terre. En deuxième année de licence l'étudiant choisit par la suite la spécialité qui lui convient entre Sciences de la Vie ou Sciences Terre.

Les enseignements sont dispensés en Cours Magistraux dits CM et ils sont complétés par des Travaux Dirigés dits TD. Les travaux dirigés s'articulent en petit effectif et permettent aux étudiants d'appliquer concrètement les notions vues en cours magistral.

## POUR RÉUSSIR

### Prérequis

Être titulaire du baccalauréat français, du DAEU ou d'une équivalence prévue par les textes.

### Attendus

- Disposer de compétences scientifiques.
- Disposer de compétences en communication.
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales.

## COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue du parcours de licence, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Contextualiser une problématique scientifique.
- Concevoir une démarche scientifique.
- Collecter l'information/la donnée biologique et la décrire.
- Analyser les données.
- Communiquer.
- Identifier son rôle et ses atouts au sein d'un groupe.

Ces compétences sont acquises à partir des savoirs disciplinaires transmis dans le cadre des cours magistraux et des travaux dirigés qui les mettent en œuvre.

## MATIÈRES ENSEIGNÉES

La Licence « Sciences de la Vie » offre une formation généraliste dans les grandes disciplines de la biologie. Cette formation permet à l'étudiant de suivre un parcours personnalisé, qu'il soit destiné à ceux qui souhaitent se spécialiser ou à ceux qui préfèrent rester généralistes, avec une progression continue dans l'acquisition de connaissances et de compétences.

Le semestre 1 propose des Unités d'Enseignement (UE)1 disciplinaires obligatoires en Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement. Il permet à l'étudiant d'effectuer un choix éclairé vers les mentions Sciences de la Vie ou Sciences de la Terre dès le semestre 2.

Le semestre 2 de la Licence « Sciences de la Vie » comporte un certain nombre d'UE obligatoires, à la fois disciplinaires (Biologie) et transversales (anglais, biostatistiques, physique/chimie) ainsi qu'une UE au choix. Les semestres 3 à 6 amèneront l'étudiant à construire son propre cursus de Licence par une sélection d'UE proposées dans un catalogue.

Différents choix permettront de valider un des 5 parcours de la mention Sciences de la Vie : Biochimie et Biologie Moléculaire (BBM) ; Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP) ; Biodiversité, Ecologie et Evolution (BEE) ; Sciences du Végétal (SVg) ; SVT-Métiers de l'Enseignement (SVT-ME).

Retrouvez l'intégralité du programme de licence en scannant ce QR Code :



## EN MOYENNE...



### Le temps de travail

**20 à 25h de cours par semaine.**

À cela s'ajoute **15h de travail personnel** (relecture et mise à jour des cours, lecture des bibliographies conseillées).



### Statistiques

Toutes les informations statistiques sur les formations, la vie étudiante, les parcours, la réussite et l'insertion professionnelle sont disponibles en scannant le QR code ci-dessous :



### Stage

Stages d'initiation aux métiers de l'enseignement.

Stage possible tout au long de la licence.



### Capacité d'accueil

La capacité d'accueil globale est de 360 étudiants.



### Frais de scolarité

Droits de scolarité

178 € (2025-26)

Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)

105 € (2025-26)

## CONTACTS

### Pour votre orientation

#### Point Info Etudiant

Maison de l'Université

03 80 39 39 80

info.etudiant@ube.fr

### Pour les informations pédagogiques

#### Secrétariat Licence 1

03 80 39 91 88

ufrsvte-secretariat-l1@ube.fr

#### Secrétariat Licence 2

03 80 39 50 33

ufrsvte-secretariat-l2@ube.fr

#### Secrétariat Licence 3

03 80 39 50 31

ufrsvte-secretariat-l3@ube.fr

#### Scolarité

03 80 39 50 30

scolarite.ufrsvte@ube.fr